



GRÈVE DES CHEMINOTS DU 02 FÉVRIER 2017

ALERTE SUR LE SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE !

**Coupée des réalités,
engluée dans sa logique
comptable, la Direction
SNCF refuse de
reconnaître les
conséquences de sa
stratégie destructrice qui
dégrade le service public
ferroviaire au quotidien,
tant pour les usagers que
pour cheminots.**

QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE, EFFECTIFS

- ☒ Suppression de 25 000 emplois depuis 10 ans dans l'ensemble des métiers.
- ☒ Sur les 48 000 départs prévus dans les 7 ans à venir, seuls 24 000 seraient remplacés.
- ☒ Si rien ne change : suppression de 50 000 cheminots en moins de 20 ans.

Nous exigeons l'arrêt des suppressions d'effectifs et demandons des embauches à hauteur des besoins du service public, dans un pays qui compte aujourd'hui plusieurs millions de chômeurs.

CASSE DU SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE, SOUS TRAITANCE, SÉCURITÉ DES CIRCULATIONS

Les chantiers sous-traités aux entreprises privées font de plus en plus l'objet de remontées négatives. Le dumping social organisé par la direction SNCF, sur mandat du gouvernement, a pour effet d'utiliser des entreprises mal organisées, dont les salariés sont parfois formés au rabais, à la va vite, (pour limiter leurs prétentions salariales) et mal équipés.

Nous exigeons l'arrêt de la sous traitance et la ré internalisation des charges qui, auparavant, étaient effectuées par les cheminots de la SNCF.

Les seules logiques comptables et financières prévalent aujourd'hui sur les impératifs de sécurité, de confort, de fiabilité et de régularité.

Sous-investissement chronique, suppressions massives d'emplois, morcellement de la SNCF en trois entreprises distinctes suite à la réforme du système ferroviaire du 4 août 2014 qui n'a rien réglé sur la dette et le financement : pour la Fédération CGT des Cheminots, d'autres choix sont possibles.

Les usagers sont en droit d'exiger une entreprise publique SNCF unique et intégrée qui réponde à leurs besoins de transports, Les cheminots entendent bien, quant à eux, ne pas voir le service public ferroviaire dépecé et leurs métiers disparaître.

C'est pourquoi la Fédération CGT appelle l'ensemble des cheminots à cesser le travail à compter du 1 février 2017 19h00 jusqu'au 3 février 2017 8h00.

CONTACT
SERVICE PRESSE
COMMUNICATION
Cédric ROBERT
Tél : 01 55 82 84 32
com@cheminotcgt.fr

